



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/AC.105/676

2 juin 1997

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMITÉ SUR LES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

RAPPORT DE LA RÉUNION INTERORGANISATIONS SUR LES ACTIVITÉS SPATIALES

(Office des Nations Unies à Vienne, 28-30 mai 1997)

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphe	Page
Introduction	1 - 3	2
Chapitres		
I. EXAMEN DES QUESTIONS DE FOND	4 - 40	3
A. Application des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (point 4 de l'ordre du jour)	4 - 16	3
B. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles des organisations concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines voisins (point 5 de l'ordre du jour)	4 - 16	3
C. Examen détaillé de la collaboration entre organisations des Nations Unies pour leurs activités relatives à la télédétection et aux systèmes d'information géographique : obtention des données de télédétection nécessaires aux organisations des Nations Unies et application des recommandations du programme Action 21 (point 6 de l'ordre du jour)	17 - 23	5
D. Projet interorganisations concernant les applications des techniques spatiales à la prévention des catastrophes et aux secours (point 7 de l'ordre du jour)	24 - 25	6
E. Coordination interorganisations pour la troisième Conférence UNISPACE de l'Organisation des Nations Unies (Conférence UNISPACE III)		

(point 8 de l'ordre du jour)	26 - 34	6
F. Les technologies modernes de l'information au service de la coordination entre organisations du système des Nations Unies (point 9 de l'ordre du jour)	35 - 40	8
II. FUTUR PROGRAMME DE TRAVAIL	41 - 47	9

Annexes

I. Liste des participants	11
II. Ordre du jour de la dix-huitième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales	12

INTRODUCTION

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales a tenu sa dix-huitième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 28 au 30 mai 1997. M. Kojarnovitch de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), a été élu Président. La liste des participants figure à l'annexe I du présent document.

2. La réunion a été ouverte par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne. Il a déclaré que les États Membres tenaient particulièrement à ce que la coordination interorganisations soit encore renforcée, dans le cadre du système des Nations Unies, durant le processus de réforme gestionnaire et la refonte structurelle en cours. Il a souligné l'utilité des technologies spatiales appliquées aux activités de développement et a fait observer que la réunion pourrait apporter une contribution intéressante, notamment sur les trois points suivants : promouvoir un développement durable; promouvoir l'accès universel aux services de communication et d'information; donner plus de place aux technologies de l'information pour privilégier l'efficacité au sein du système des Nations Unies. Il a ajouté que la réunion revêtait une grande importance pour les travaux de la troisième Conférence UNISPACE de l'Organisation des Nations Unies (UNISPACE III). Enfin, il a souligné que la coordination des activités spatiales interorganisations devait s'intégrer dans la stratégie des Nations Unies en faveur d'un développement global et les plans concertés que les États Membres ont conçu pour un renforcer la coopération internationale en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

3. La Réunion a adopté l'ordre du jour figurant à l'annexe II du présent rapport.

I. EXAMEN DES QUESTIONS DE FOND

- A. Application des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (point 4 de l'ordre du jour)
- B. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles des organisations concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines voisins (point 5 de l'ordre du jour)
 - 1. Les plans actuels et futurs d'intérêt général - notamment les activités en cours dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et leurs applications intéressant les programmes décidés par les organes délibérants (point 5 a) de l'ordre du jour)

4. Il a été décidé d'examiner en même temps les points 4 et 5 a) susmentionnés.

5. Le Directeur du Bureau des affaires spatiales a présenté à la réunion les travaux du Comité et de ses deux Sous-Comités, pendant la période 1996-1997, soulignant les progrès réalisés dans l'examen des points prioritaires de leur ordre du jour et l'étude de diverses questions de coopération interorganisations. Il a informé les participants de ce que le Sous-Comité scientifique et technique a convenu à sa trente-quatrième session en 1997, au sujet de la troisième Conférence UNISPACE, son lieu, sa date et son ordre du jour provisoire annoté.

6. Le Spécialiste des applications des techniques spatiales a annoncé que le Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique avait commencé son deuxième cours sur les communications par satellite en janvier 1997 et que des centres similaires en Amérique latine, aux Caraïbes et en Afrique seraient ouverts avant la fin de 1997. Les participants ont noté qu'à l'échelon international, on s'efforce de constituer un réseau d'établissements d'enseignement et de recherche en sciences et techniques spatiales pour les pays d'Europe centrale et d'Europe du Sud-Est. Par ailleurs, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, la mise en place du projet COPINE a progressé : il s'agit d'un projet de réseau d'information coopératif africain pour scientifiques, enseignants, spécialistes et décideurs, l'objectif étant de mettre en place un réseau d'information entre des institutions africaines et des universités européennes, grâce aux satellites de communication.

7. Les représentants des organisations ont fait rapport sur leurs activités en cours et leurs plans pour 1997, 1998 et au-delà. Ils ont indiqué qu'ils poursuivaient l'application des recommandations pertinentes de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE'82)¹, le plus souvent dans le cadre des programmes en cours. Les participants ont ensuite échangé leurs vues sur la meilleure façon de coordonner les activités futures. Ils ont déclaré que leur organisation souhaitait contribuer à la réalisation des objectifs d'UNISPACE III et ont défini les activités qui seraient opportunes à l'occasion de la préparation de la Conférence et pourraient servir de canevas au plan d'action que celle-ci élaborera peut-être.

8. Les participants ont noté qu'à l'échelon régional, notamment en Afrique, on s'intéresse de plus en plus à la mise en place d'une infrastructure de réseaux d'information et, en Asie et dans le Pacifique, aux applications des sciences et techniques spatiales pour un développement durable. Les participants ont noté, en outre, que

plusieurs organisations contribuaient à mettre en place une infrastructure régionale de ce type et ont estimé qu'il fallait, à l'intérieur du système des Nations Unies, coordonner plus étroitement les efforts des organisations intéressées.

9. Les participants ont conclu qu'il fallait continuer à répertorier les domaines où les intérêts des différents organismes coïncident et où une action concertée peut être menée.

10. Les participants ont constaté avec satisfaction que l'Assemblée générale, dans sa résolution 51/123, et le Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avaient mis un accent particulier sur la collaboration entre les organisations du système des Nations Unies et ils ont décidé de tenir le Comité au courant des progrès dans ce domaine.

11. Les participants ont souligné, une fois de plus, l'importance d'une collaboration et d'une coordination permanentes entre les organisations des Nations Unies qui mènent des activités relatives à l'espace extra-atmosphérique et qui étaient représentées à la Réunion. Les participants ont réaffirmé que les échanges interorganisations devaient permettre à chacune de faire valoir son point de vue aux conférences organisées par les autres. Il serait utile aussi que chacune continue à informer ses États membres des questions importantes qu'ils doivent retrouver dans le cadre d'autres conférences.

2. Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur le programme de travail des organisations du système des Nations Unies (point 5 b) de l'ordre du jour)

12. La réunion a examiné le projet de rapport du Secrétaire général intitulé "Coordination des activités du système des Nations Unies concernant l'espace : programme de travail pour 1997, 1998 et au-delà". Il s'agit du vingt-deuxième rapport sur la question; il fait la synthèse des renseignements fournis par les organisations du système et donne un aperçu des activités prévues, par domaine d'application.

13. Les participants ont noté que conformément à ce qui avait été décidé d'un commun accord au cours de la Réunion annuelle de 1984 (ACC/1984/PG/8, par. 13), le projet de rapport comporte actuellement deux grandes parties : l'une récapitulant les activités et programmes principaux prévus, sans préciser les organisations qui en sont chargées, l'autre décrivant les futurs programmes de chaque organisation compétente.

14. Le projet de rapport renseigne sur les activités et les programmes concernant les applications des techniques spatiales à la télédétection et aux systèmes d'information géographique, aux communications et à la navigation, à la météorologie et à l'hydrologie, à la spatiologie pure, à la sécurité et à d'autres domaines voisins. Il insiste sur les activités menées conjointement par les organisations compétentes dans le cadre de programmes de coopération et mentionne également celles que chaque organisation mène pour son compte dans ses domaines de compétences. Dans les branches susmentionnées, ces activités englobent : de l'enseignement et de la formation, des ateliers, des séminaires et des bourses d'étude; des services d'experts et des missions d'étude dans les pays intéressés, l'encadrement d'études portant sur des projets pilotes ou l'exécution de projets comportant des applications concrètes des techniques spatiales; la diffusion ou l'échange d'informations sur l'état des techniques ou des systèmes opérationnels. Les participants ont noté que les activités prévues reflétaient en partie les efforts des organisations pour appliquer les recommandations d'UNISPACE 82.

15. Le projet de rapport de coordination a été discuté en détail et a inspiré plusieurs suggestions et observations, notamment l'idée de modifier la rubrique "Questions de sécurité" qui s'intitulerait "Questions de sécurité et prévention des catastrophes naturelles", ce qui correspondrait mieux aux activités concernant la prévention, l'alerte, la limitation des dégâts et les secours. La Réunion a adopté le rapport tel que modifié. Les participants ont été prévenus que la version finale serait distribuée aux États membres du Comité, sous la cote A/AC.105/675, au cours de la quarantième session du Comité qui se tiendra du 2 au 13 juin 1997.

16. Les participants ont estimé qu'il fallait réexaminer la manière dont les activités du domaine spatial sont réparties en catégories dans le rapport annuel du Secrétaire général sur le programme de travail des organisations des Nations Unies. Les participants ont décidé aussi qu'à la prochaine réunion, en 1998, il serait opportun d'envisager éventuellement de reclasser ces activités de façon que le rapport annuel reflète mieux les domaines d'application prioritaires définis par les États Membres, et peut-être de créer une nouvelle section qui présenterait une analyse-bilan de la coordination des activités.

C. Examen détaillé de la collaboration entre organisations des Nations Unies pour leurs activités relatives à la télédétection et aux systèmes d'information géographique : obtention des données de télédétection nécessaires aux organisations des Nations Unies et application des recommandations du programme Action 21 (point 6 de l'ordre du jour)

17. Au titre du point 6 de l'ordre du jour, les participants se sont penchés sur plusieurs questions, dont une évaluation sommaire des activités menées dans les pays en développement, avec le soutien d'organisations des Nations Unies. Les participants se sont demandés quelles seraient les futures activités à soutenir en priorité. Les questions abordées relevaient des domaines suivants : conférences, ateliers et séminaires sur les applications de systèmes nouveaux et de systèmes de pointe; programmes de formation et d'enseignement; renforcement des institutions; formulation et exécution de projets; échanges d'information; autres domaines de la coopération interorganisations.

18. Les participants ont noté qu'à sa trente-quatrième session, en 1997, le Sous-Comité scientifique et technique avait souligné l'importance de mettre les données de télédétection et les informations analysées à la disposition de tous les pays, pour un coût raisonnable et en temps opportun, et avait reconnu le caractère exemplaire de la coopération internationale instaurée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), pour l'échange de données météorologiques, conformément à la résolution 40 adoptée par le Congrès de l'OMM (A/AC.105/672, par. 62). Les participants ont noté aussi que ce Sous-Comité avait préconisé une fois de plus à la communauté internationale d'exploiter les données de télédétection afin d'appliquer intégralement les recommandations du programme Action 21², adoptées par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992 (A/AC.105/672, par. 63).

19. Les participants ont constaté que depuis septembre 1995, l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT) suit une nouvelle politique en matière de données.

20. Les participants se sont inquiétés de cette nouvelle politique d'EUMETSAT, qui a des incidences sur les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), notamment l'observation de l'environnement en temps réel par satellite imageur en Afrique (ARTEMIS). Les participants ont noté que la politique actuelle d'EUMETSAT en matière d'accès aux données réduisait la disponibilité des produits ARTEMIS en Afrique. En effet, depuis le 1er janvier 1997, ARTEMIS, qui est une activité de la FAO menée dans le cadre de son programme ordinaire, est classée par EUMETSAT parmi les prestations de services commerciaux et, à ce titre, son accès aux données Météosat dont elle a besoin est facturé 100 000 dollars par an. La FAO a fait savoir à la Réunion qu'elle ne pourrait acquitter cette redevance annuelle au-delà d'avril 1998 et qu'en conséquence elle ne pourrait plus diffuser hors Siège les données ARTEMIS. Les participants ont noté qu'un nombre croissant de services météorologiques africains, notamment les deux centres africains de surveillance de la sécheresse et le Centre africain de météorologie appliquée au développement pourraient à l'heure actuelle fabriquer des produits similaires à ceux d'ARTEMIS; cependant la nouvelle politique d'EUMETSAT risque d'avoir des conséquences graves pour toutes sortes d'utilisateurs ayant une activité à but non lucratif et qui ne pourraient plus en particulier obtenir des données en temps voulu.

21. Les participants ont prié l'OMM, qui est la seule organisation du système des Nations Unies invitée à assister en tant qu'observateur aux réunions du Conseil d'EUMETSAT, de faire savoir à celui-ci qu'il devrait envisager d'accorder des dérogations aux organisations des Nations Unies utilisant les données Météosat pour des programmes à caractère humanitaire. Les participants ont surtout demandé à l'OMM d'insister, devant le Conseil, sur le caractère humanitaire des activités de la FAO concernant les systèmes d'alerte à la famine, activités que la FAO a pour mission de mener dans le monde entier. Les participants ont suggéré que l'OMM et la FAO, avec éventuellement le concours de la Commission économique pour l'Afrique, cherchent par quels moyens on pourrait éviter des conséquences négatives pour la sécurité alimentaire.

22. Les participants ont estimé qu'au cours de leurs discussions autour de la télédétection, plusieurs points importants avaient été dégagés, notamment en ce qui concerne l'utilisation des données d'observation de la Terre dans des projets visant à protéger l'environnement et assurer un développement durable, y compris des travaux cartographiques sur des zones pour lesquelles ces outils essentiels de la planification n'existent pas. On a noté qu'il faudrait poursuivre les discussions sur ces points et d'autres questions sélectionnées, car la télédétection peut manifestement beaucoup apporter aux pays en développement, à la différence d'autres technologies en devenir, tels que les activités manufacturières dans l'espace, dont les avantages ne sont pas encore évidents, pour ces pays du moins.

23. Les participants ont noté la nécessité de coordonner les activités et programmes qui devront faire l'objet de nouvelles consultations interorganisations, en particulier les activités donnant suite au programme Action 21. Les participants sont convenus de poursuivre à la prochaine réunion l'examen approfondi de la coopération des organisations du système des Nations Unies, dans le domaine de la télédétection et le domaine voisin des systèmes d'information géographiques (SIG).

D. Projet interorganisations concernant les applications des techniques spatiales à la prévention des catastrophes et aux secours (point 7 de l'ordre du jour)

24. Les participants ont rappelé que la dix-septième Réunion avait confirmé la contribution potentielle des techniques spatiales au développement socio-économique, en particulier quand il s'agit de prévenir les catastrophes, de donner l'alerte et d'envoyer des secours; à cet égard, on avait noté avec intérêt le projet proposé par le Bureau des affaires spatiales, concernant un système d'alerte à l'intention des petits États insulaires en développement. Les participants ont réaffirmé que cette proposition devrait être transmise, pour examen et observations, à d'autres organisations s'occupant des secours en cas de catastrophe, notamment au Secrétariat de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (A/AC.105/630, par. 30).

25. Le Bureau des affaires spatiales a fait le point, à la Réunion, sur l'état actuel de cette proposition de projet, qui semble devoir être exécuté en Asie et dans le Pacifique ainsi que dans les Caraïbes. Les participants ont recommandé d'affiner la conception du projet et d'achever sa mise au point afin d'identifier les utilisateurs potentiels des services à fournir puis de chercher un financement pour son exécution comme projet pilote, susceptible d'intéresser des donateurs, parmi lesquels des États ou des entités du secteur privé. À ce propos, les participants ont apprécié l'offre de bons offices de l'ONUDI qui est bien introduite auprès de nombreux investisseurs, dans les pays en développement comme dans les pays développés.

E. Coordination interorganisations pour la troisième Conférence UNISPACE de l'Organisation des Nations Unies (Conférence UNISPACE III)
(Point 8 de l'ordre du jour)

26. Les participants ont noté que l'Assemblée générale, dans sa résolution 51/123, avait approuvé la recommandation du Comité qui souhaitait qu'une session spéciale (UNISPACE III), ouverte à tous les États Membres de l'ONU, soit organisée à l'Office des Nations Unies à Vienne, de préférence en 1999. Les participants ont noté aussi que l'Assemblée, dans la même résolution, priait le Comité, son Sous-Comité scientifique et technique

et le Bureau des affaires spatiales d'assurer, respectivement, les fonctions de comité préparatoire, comité consultatif et secrétariat exécutif de la Conférence UNISPACE III.

27. Les participants ont pris connaissance des conclusions provisoires du Sous-Comité scientifique et technique, à sa trente-quatrième session en 1997, au sujet de la Conférence UNISPACE III. Ils ont examiné le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/672), où celui-ci, en tant que comité consultatif formule des recommandations concernant les objectifs, les modalités, le lieu, la date, les participants, l'ordre du jour provisoire annoté, les aspects financiers et diverses manifestations envisagées dans le cadre de la Conférence UNISPACE III, ainsi que d'autres questions relatives à son organisation. Les participants ont également noté que le comité consultatif, à la demande de l'Assemblée générale, avait en 1997 commencé à définir les modalités souhaitables d'une participation des organisations compétentes, internationales ou régionales, gouvernementales ou non-gouvernementales, aux activités préparatoires de la Conférence UNISPACE III comme à la Conférence elle-même.

28. Les participants ont pensé qu'il serait bon que la Conférence UNISPACE III ait un thème précis. On a suggéré au comité préparatoire : "Les retombées positives des activités spatiales pour l'humanité au XXIème siècle".

29. Après avoir examiné l'ordre du jour provisoire annoté de la Conférence UNISPACE III et avoir pris note de l'évolution des sciences et techniques spatiales depuis la Conférence UNISPACE 82, les participants ont décidé de recommander au comité préparatoire, comme l'un des principaux objectifs d'UNISPACE III, le renforcement des applications opérationnelles des systèmes spatiaux et des technologies auxiliaires. Les participants ont également recommandé que la Conférence se penche plus particulièrement sur les questions suivantes : généraliser l'usage des techniques spatiales de l'information et des communications pour renforcer les systèmes mondiaux d'observation et de les rendre encore plus efficaces à l'aube du XXIème siècle; promouvoir l'utilisation des techniques spatiales pour prévenir les catastrophes naturelles ou technologiques, en limiter les dégâts et assurer les secours; et surveiller le changement écologique à l'échelon de la planète.

30. Les participants ont décidé de proposer au comité préparatoire que la Conférence se préoccupe en particulier du développement de l'enseignement des sciences et techniques spatiales, sous toutes ses formes.

31. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales avait l'intention de préparer des documents d'information se rapportant aux questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la Conférence UNISPACE III, sous réserve de l'approbation du comité préparatoire en 1997. Les participants ont jugé excellente l'idée du Bureau d'inviter les organisations du système des Nations Unies à contribuer à la préparation de ces documents. Les participants ont examiné la liste des documents d'information qui seraient présentés par le Bureau au comité préparatoire et ont convenu que les organisations devraient envisager les modalités de leur contribution à la préparation des documents, et la possibilité, pour certaines d'entre elles, de présenter leurs propres documents d'information à la Conférence.

32. Les participants ont noté que la Conférence UNISPACE III se tiendrait en juillet 1999 et, qu'à la demande du comité consultatif en 1997, le Bureau des affaires spatiales avait communiqué la date de la Conférence aux organisations du système des Nations Unies. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales organiserait des réunions régionales pour préparer la Conférence et ont appris avec satisfaction que les organisations, notamment les commissions régionales du Conseil économique et social, seraient invitées à participer à la préparation de ces réunions.

33. Les participants ont pris note par ailleurs de plusieurs conférences et réunions internationales ou régionales ayant trait à l'espace, déjà prévues en 1999 par les organisations. Ils ont estimé que ces conférences et réunions, qui aborderaient des questions voisines des points de l'ordre du jour d'UNISPACE III, pourraient être considérées comme une préparation ou un prolongement de celle-ci.

34. Les participants ont prié le Bureau des affaires spatiales d'informer le comité préparatoire que les organisations qu'ils représentent étaient toutes prêtes à contribuer, chacune de leur côté ou collectivement, à la réalisation des objectifs d'UNISPACE III.

F. Les technologies modernes de l'information au service de la coordination entre organisations du système des Nations Unies (point 9 de l'ordre du jour)

35. Les participants ont rappelé qu'à la dix-septième Réunion, ils avaient estimé qu'il faudrait davantage utiliser Internet pour renforcer la coordination interorganisations et avaient demandé au Bureau des affaires spatiales de voir si cela était possible et de faire office de coordonnateur central. À cette occasion, ils avaient décidé aussi que le Bureau des affaires spatiales pourrait servir de point d'accès aux informations du domaine spatial que possèdent les institutions du système des Nations Unies et, qu'à cette fin, la page d'accueil du Bureau des affaires spatiales devrait comporter des passerelles vers les pages d'accueil de diverses institutions (A/AC.105/630, par. 32 et 33).

36. Les participants ont bien accueilli une proposition du Bureau des affaires spatiales sur le renforcement de la coordination des activités spatiales à l'intérieur du système des Nations Unies grâce aux technologies modernes de l'information. Les participants ont approuvé les objectifs énoncés dans la proposition, notamment offrir un accès unique à tous les utilisateurs d'informations du domaine spatial disponibles dans le système des Nations Unies et renforcer la coopération interorganisations.

37. Cette proposition prévoit que, dans une phase initiale, le Bureau des affaires spatiales ménagerait, sur sa page d'accueil, un passage permettant de visiter les pages d'accueil d'autres organisations menant des activités relatives à l'espace. Les participants ont décidé que le Bureau devrait s'attaquer immédiatement aux problèmes administratifs et techniques de la phase initiale afin que sa proposition puisse être concrétisée dans les meilleurs délais.

38. Les participants sont convenus qu'il faudra revenir sur les modalités d'exécution proposées pour les phases II et III du projet, c'est-à-dire l'utilisation d'Internet et de ses divers services, au moment de l'établissement du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales à l'intérieur du système des Nations Unies et lors de la création d'un forum électronique qui permettrait aux organisations de dialoguer spontanément et plus fréquemment afin de coordonner davantage leurs activités relatives aux applications des sciences et techniques spatiales.

39. Les participants sont convenus qu'à titre expérimental, la FAO et l'OMM participeraient, en utilisant Internet et ses services comme le préconisait la proposition, et en collaboration avec le Bureau des affaires spatiales, à l'établissement du prochain rapport annuel du Secrétaire général, couvrant le programme de travail pour 1998, 1999 et les années à venir. Le Bureau des affaires spatiales, la FAO et l'OMM rendront compte de cette expérience à la dix-neuvième session de la Réunion.

40. Les participants ont souhaité que, par rapport aux méthodes actuelles de coordination de la Réunion, l'utilisation d'Internet et de ses services n'entraîne pas un surcroît de travail de coordination des activités spatiales à l'intérieur du système des Nations Unies. Les participants ont noté les difficultés que pourraient gêner l'échange et la diffusion d'informations entre organisations via Internet, au cas où ces opérations seraient soumises à des règles différentes selon l'organisation considérée.

II. FUTUR PROGRAMME DE TRAVAIL

41. Les participants ont réaffirmé l'importance de tenir une réunion annuelle, aux fins de coordination des activités spatiales à l'intérieur du système des Nations Unies. Ils ont rappelé que divers comités intergouvernementaux, notamment le Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, s'étaient inquiétés des risques de double emploi parmi les travaux des diverses organisations du système. À cet

égard, les participants ont observé que leurs propres travaux avaient contribué à calmer ces inquiétudes et que les comités susmentionnés les en avaient remerciés dans leurs récents rapports.

42. Les participants ont noté qu'à sa trente-quatrième session en 1997, le Sous-Comité scientifique et technique avait souligné, une fois encore, la nécessité d'assurer des consultations et une coordination permanentes et effectives entre les organismes des Nations Unies pour les questions spatiales et d'éviter le chevauchement des travaux (A/AC.105/672, par. 39). La quarantième session du Comité devant se tenir immédiatement après la Réunion, les participants ont recommandé de porter le présent rapport à l'attention du Comité lorsqu'il examinera le rapport du Sous-Comité sur les travaux de sa trente-quatrième session, eu égard en particulier à sa fonction de comité préparatoire de la Conférence UNISPACE III.

43. Les participants ont examiné la nécessité de poursuivre les consultations interorganisations et de renforcer la coordination des activités et programmes des organisations des Nations Unies, en vue notamment de la préparation de la Conférence UNISPACE III et des initiatives futures s'inspirant du programme Action 21. En conséquence, les participants ont défini d'un commun accord les principaux points de l'ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, comme suit :

1. Application des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
2. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles des organisations concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes :
 - a) Plans actuels et futurs d'intérêt général, notamment les activités en cours dans le domaine des sciences et techniques spatiales et leurs applications intéressant les programmes décidés par les organes délibérants de ces organisations;
 - b) Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur le programme de travail des organisations du système des Nations Unies.
3. Coordination interorganisations pour la troisième Conférence UNISPACE de l'Organisation des Nations Unies (Conférence UNISPACE III).
4. Examen détaillé de la collaboration entre organisations des Nations Unies pour leurs activités relatives à la télédétection et aux systèmes d'information géographique : obtention des données de télédétection nécessaires aux organisations des Nations Unies et application des recommandations du programme Action 21.
5. Proposition de projet interorganisations d'application des techniques spatiales à la prévention des catastrophes et aux secours.
6. Technologies modernes de l'information au service de la coordination entre organisations du système des Nations Unies.
7. Questions diverses.

44. Les participants sont convenus de poursuivre leur examen détaillé de la collaboration entre organisations des Nations Unies dans certains domaines d'application des techniques spatiales, tels que la télédétection, les communications, la prévention des catastrophes naturelles, la surveillance de l'environnement, la navigation, la météorologie et le transfert de techniques correspondantes, l'enseignement, la propriété intellectuelle et les retombées

dans d'autres domaines, pour s'assurer que ces activités s'articulent bien et que les services fournis aux États Membres répondent parfaitement à leurs besoins, pour un bon rapport coût-efficacité.

45. Les participants ont rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 49/131, a proclamé 1998 Année internationale de l'océan. En conséquence, ils ont recommandé de s'intéresser particulièrement à l'observation et aux communications par satellite portant sur les zones littorales, le milieu marin et les océans.

46. Les participants, s'étant mis d'accord à la dix-septième Réunion sur le lieu et les dates de leurs futures sessions (A/AC.105/630, par. 39) qui devaient être accueillies par le Bureau des affaires spatiales, sont convenus que la prochaine session se tiendrait à Vienne du 27 au 29 mai 1998, en liaison avec la quarante et unième session du Comité. Cette décision a été prise sans préjudice de toute invitation d'un organisme intéressé qui proposerait d'accueillir à son siège une future session de la Réunion.

47. Les participants ont observé que certains organismes de financement des Nations Unies, bien qu'invités, n'avaient pas assisté à la présente session. La Réunion a unanimement souhaité qu'un effort particulier soit fait pour encourager la participation des institutions de financement des Nations Unies aux futures sessions.

Notes

¹Rapport de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 9-21 août 1982 et rectificatifs (A/CONF.101/10 et Corr.1 et 2).

²Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.1.8 et rectificatifs), vol. I : Résolutions adoptées par la Conférence, résolution I, annexe II.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Président : V. KOJARNOVITCH (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel)

Secrétaire : S. CAMACHO (Organisation des Nations Unies)

Secrétariat des Nations Unies

Bureau des affaires spatiales de l'ONU	N. Jasentuliyana (Adjoint du Directeur général, Office des Nations Unies à Vienne) A. Abiodun (Spécialiste des applications des techniques spatiales) T. Chiku (Secrétaire adjoint) V. Kotelnikov H. George M. Sanidas J. Thaker M. Hsieh
Département des affaires humanitaires; secrétariat de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles	C. Rose
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	C. He
Commission économique pour l'Afrique	A. Gulaid
Programme des Nations Unies pour l'environnement	R. G. Witt

Institutions spécialisées et autres organisations des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	J. U. Hielkema
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.	R. Missotten
Organisation de l'aviation civile internationale	E. R. Godberson
Union internationale des télécommunications	P. Korobenzov
Organisation météorologique mondiale	R. C. Landis
* * *	
Agence internationale de l'énergie atomique	I. Thompson

Annexe II

ORDRE DU JOUR DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE LA RÉUNION
INTERORGANISATIONS SUR LES ACTIVITÉS SPATIALES

1. Ouverture de la Réunion.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Application des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
5. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles des organisations concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines voisins :
 - a) Les plans actuels et futurs d'intérêt général, notamment les activités en cours dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et leurs applications intéressant les programmes décidés par les organes délibérants :
 - i) Programme de l'Organisation des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales;
 - ii) Programmes des autres organisations;
 - b) Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur le programme de travail des organisations du système des Nations Unies.
6. Examen détaillé de la collaboration entre organisations des Nations Unies pour leurs activités relatives à la télédétection et aux systèmes d'information géographique : obtention des données de télédétection nécessaires aux organisations des Nations Unies et application des recommandations du programme Action 21.
7. Proposition de projet interorganisations concernant les applications des techniques spatiales à la prévention des catastrophes et aux secours en cas de catastrophe.
8. Coordination interorganisations pour la troisième Conférence UNISPACE de l'Organisation des Nations Unies (Conférence UNISPACE III).
9. Les technologies modernes de l'information au service de la coordination entre organisations du système des Nations Unies.
10. Questions diverses :
 - a) Réunions futures;
 - b) Questions supplémentaires.